

comptes certifiés conformes

BILAN ACTIF

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, ...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobis incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	67 136	3 113	64 023	
Autres immobilisations corporelles	272 885	49 695	223 191	449,12
Immobis corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	340 022	52 808	287 214	543,88
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	14 800		14 800	
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	259	7 724	-7 465	-96,65
Créances (2)				
Créances Clients et comptes rattachés	464 317	173 243	291 074	168,02
Autres créances	120 039	32 905	87 134	264,80
Charges constatées d'avance	3 936	9 917	-5 981	-60,31
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	157 732	235 201	-77 469	-32,94
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	761 083	458 990	302 094	65,82
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 101 105	511 798	589 307	115,14

BILAN ACTIF

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
(2) Dont à moins d'un an	588 292			

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital (dont versé : 3 500)	3 500	3 500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	350	350		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	274 180	204 183	69 997	34,28
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	123 754	124 997	-1 243	-0,99
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	401 784	333 030	68 754	20,64
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	339 772	39 613	300 159	757,73
Emprunts et dettes financières diverses		75	-75	-100,00
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 934	42 092	143 842	341,73
Dettes fiscales et sociales	172 405	92 071	80 334	87,25
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 210	4 916	-3 706	-75,38
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	699 322	178 768	520 554	291,19
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 101 105	511 798	589 307	115,14

(1) Dont à moins d'un an

422 390

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES
ANNUELS

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL		NS	
LOCATIONS		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 1 101 105,09 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 123 753,60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/03/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément au règlement de l'ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes intègrent notamment les dispositions du règlement ANC n°2022-06, applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions du règlement ANC n°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC n°2022-06.

Les principales dispositions de ce règlement portent sur :

- la redéfinition et la présentation du résultat exceptionnel : désormais, seuls les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel peuvent y être inscrits ;
- la suppression des transferts de charges : désormais, les opérations correspondantes doivent être enregistrées selon leur nature, dans des comptes spécifiques ;
- la modification du plan de comptes et la modernisation des modèles d'états financiers.

Il n'y a pas d'impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2025.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informat	3 ans
- Mobilier	5 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL					
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.							
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			4 109		80 490		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers						
		Matériel de transport			63 097		258 800	
		Matériel de bureau & mobilier informatique			3 212		9 649	
Emballages récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				70 418		348 939		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL								
TOTAL GENERAL				70 418		348 939		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL					
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
	Inst. gal. agen. amé. cons							
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				4 109		80 490	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers						
		Matériel de transport				16 382		305 515
		Mat. bureau, inform., mobilier				1 046		11 814
Emb. récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				21 537		397 820		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières							
TOTAL								

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

TOTAL GENERAL	21 537	397 820
---------------	--------	---------

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels			996	16 467	4 109	13 354
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.					
	Matériel de transport		16 086	43 171	16 382	42 876
	Mat. bureau et informatiq., mob.		528	2 086	1 046	1 569
	Emballages récupérables divers					
TOTAL			17 610	61 725	21 537	57 798
TOTAL GENERAL			17 610	61 725	21 537	57 798

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement									
Fonds commercial									
Autres immobs incorporelles									
TOTAL									
Terrains									
Constr.	Sur sol propre								
	Sur sol autrui								
	Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage									
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div								
	Matériel transport								
	Mat. bureau mobilier inf.								
	Emballages réc. divers								
TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations									
TOTAL GÉNÉRAL									
Total général non ventilé									

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
---------	--	------------------------------------	---------------	--	------------------------------------

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		464 317	464 317
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 239	1 239	
		1 486	1 486	
		83 508	83 508	
	Etat & autres coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés	
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice	
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
TOTAUX		588 292	588 292	

COMPTES DE RÉGULARISATION -

ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 936
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 936

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	94 970
Autres créances	2 622
Disponibilités	
TOTAL	97 592

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE					
ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	339 772	62 841	208 835	68 096
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		185 934	185 934		
Personnel & comptes rattachés		61 737	61 737		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		33 030	33 030		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	75 693	75 693		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	1 945	1 945		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 140	1 140		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		71	71		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		699 322	422 390	208 835	68 096
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	330 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	30 774			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION -

PASSIF

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	163
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 583
Dettes fiscales et sociales	30 257
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	71
TOTAL DES CHARGES À PAYER	42 074

TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5
DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/25 au 12/25	Exercice 01/24 au 12/24	Exercice 01/23 au 12/23	Exercice 01/22 au 12/22	Exercice 01/21 au 12/21
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500
Nombre des actions ordinaires existantes (A)					
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer : par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 859 474	964 092	992 710	615 135	
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	223 052	181 201	211 647		
Impôts sur les bénéfices	37 574	39 060	47 777		
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	123 754	124 997	158 859	95 949	
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	61 725	17 144			
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)					
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	10	7	5	4	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	365 768	245 135	271 845	100 019	33 380
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	129 731	92 293	108 047	37 727	13 868

A.M.T.P.I.
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 3 500 euros
Siège social : 20 RUE DE LA CROIX BLANCHE
71380 ALLEROT
893 165 639 RCS CHALON SUR SAONE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 123 753,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	123 753,60 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	14 577,00 euros
Soit 41,65 euros par action	
Le solde	109 176,60 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 383 356,57 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 577 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	55 000,00 euros	55 000,00 euros	NEANT
N-2	42 857,00 euros	42 857,00 euros	NEANT
N-3	20 000,00 euros	20 000,00 euros	NEANT

Certifié conforme
L'Associé Unique
Monsieur Sylvain PEIRERA

Signé par Sylvain PEREIRA
Le 30 juin 2026

Signed with doc_Lwy9
Universign tx_Yy9JKa9K6YzQ